



Bell Aliant Communications régionales inc.

Rapport de gestion

Premier trimestre de 2011

Le présent rapport de gestion porte sur notre situation financière et nos résultats opérationnels au 31 mars 2011 et pour le trimestre clos à cette date par rapport à la période correspondante de 2010. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes les accompagnant pour la période close le 31 mars 2011 (les états financiers intermédiaires) et les états financiers consolidés audités et les notes les accompagnant de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi que les rapports de gestion connexes. Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens. Nos états financiers intermédiaires, y compris l'information pour la période correspondante de l'exercice précédent présentée dans ce document, ont été préparés conformément avec la Norme comptable internationale (IAS) 34, Information financière intermédiaire, et la Norme internationale d'information financière (IFRS) 1, Première application des Normes internationales d'information financière.

Le 1^{er} janvier 2011, le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions (la conversion). Bell Aliant Inc. est la société qui a succédé au Fonds. Dans le cadre de la conversion, Placements Bell Aliant, s.e.c. a été dissoute et certaines de ses filiales et sociétés affiliées ont fusionné. Bell Aliant Communications régionales inc. (Bell Aliant, commandité) est la société qui a succédé à Placements Bell Aliant, s.e.c. Dans ce document, sauf indication contraire pour 2011 ou incompatibilité avec le contexte, toute utilisation des termes « nous » et « nos/notre » fait référence à Bell Aliant, commandité et à ses filiales ainsi qu'à Placements Bell Aliant, s.e.c. et à ses filiales pour la période précédant le 1^{er} janvier 2011.

Des renseignements additionnels à notre égard et à l'égard de Bell Aliant Inc., y compris les rapports annuels, les états financiers et les rapports de gestion trimestriels, les compléments d'information, les notices annuelles et les circulaires d'information, se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web de Bell Aliant Inc., à l'adresse www.bellaliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion est daté du 5 mai 2011 et porte sur les données à cette date, sauf indication contraire. Il contient des informations prospectives qui ont trait à notre situation financière et à nos résultats opérationnels futurs ainsi qu'aux événements et circonstances futurs prévus, particulièrement ceux décrits aux rubriques intitulées « Besoins en liquidités » et « Modifications réglementaires ». Ces informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur nos attentes, nos plans et nos priorités pour l'exercice 2011 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur nos prévisions et nos estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur nos opinions et hypothèses relatives à ces marchés. Sauf indication contraire, les informations

prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 5 mai 2011. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par l'utilisation de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « chercher à », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables ainsi que de temps et de modes comme le futur et le conditionnel.

Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs de risque pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans s'y limiter : l'intensification de la concurrence; la capacité de la direction à mettre en œuvre des stratégies et des plans, notamment l'expansion de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) et la gestion de notre structure de coûts; la conjoncture économique générale; l'évaluation des régimes de retraite et les risques liés aux placements; la dépendance envers les systèmes; l'évolution de la technologie; les charges opérationnelles et les dépenses d'investissement requises; la demande pour nos produits et services; nos relations d'affaires avec BCE Inc. (BCE) et Bell Canada, y compris la répartition des occasions d'affaires; l'évolution de la réglementation; la dépendance envers des fournisseurs clés; le maintien des cotes de crédit; les clauses restrictives et celles relatives à l'effet de levier; les droits de gouvernance de BCE; la dépendance à l'égard du personnel clé et les relations de travail, y compris les exigences en matière de poursuite efficace des activités; les éventualités de nature juridique et les modifications apportées aux lois, y compris en matière de respect de la vie privée et de sécurité des renseignements concernant les clients; la réussite des acquisitions et des cessions ainsi que les risques en matière de fiscalité. Certains de ces facteurs de risque sont dans une grande mesure indépendants de notre volonté. En outre, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, et aux résultats opérationnels et financiers. Se reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces hypothèses et facteurs de risque, entre autres.

Si l'un de ces facteurs de risque avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. Sauf indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits que nous avons prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes sur les valeurs mobilières l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ni de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ni à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles par suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier sans réserve aux informations prospectives.

Se reporter également à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi qu'aux rubriques « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives » et « Risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, lesquels se trouvent aux adresses www.bellalliant.ca et www.sedar.com.

NOS ACTIVITÉS

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs nord-américains de services de communications régionales et nous servons notre clientèle depuis plus d'un siècle. Grâce à nos services *FibreOP^{MC}*, nous sommes la première société au Canada à avoir déployé la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) dans une ville entière. Nous offrons une gamme complète de services d'information et de communication et de services technologiques novateurs, dont des services de transmission de la voix et de données, des services Internet, des services de télévision, des services de vidéo, des services sans fil et des solutions d'affaires à valeur ajoutée à nos clients dans six provinces canadiennes.

Nos principales activités sont exercées par nos trois sociétés en commandite en exploitation, Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons ces sociétés en commandite ainsi que d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales dans nos états financiers. Nous exerçons nos activités au sein d'un seul secteur à présenter, ce qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement ainsi que de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

CONVERSION EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

Le 1^{er} janvier 2011, le Fonds a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions, laquelle société se nomme Bell Aliant Inc.

Dans le cadre de la conversion, les porteurs de parts du Fonds ont reçu une action ordinaire de Bell Aliant Inc. pour chaque part du Fonds détenue. BCE et Bell Canada ont échangé la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c., la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c., la totalité de leurs parts à droit de vote spécial émises par le Fonds et toutes leurs actions ordinaires avec droit de vote, sauf une, de Bell Aliant, commandité contre des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. En suivant une série d'étapes, Placements Bell Aliant, s.e.c. a transféré ses actifs à Bell Aliant, commandité, qui a pris en charge les passifs de Placements Bell Aliant, s.e.c. Placements Bell Aliant, s.e.c. a par la suite été dissoute, ce qui a entraîné l'annulation de toutes ses parts. Placements Bell Aliant Communications régionales inc. et la société prédécesseure de Bell Aliant, commandité ont ensuite fusionné.

Le pourcentage de participation des porteurs de parts dans Bell Aliant Inc. est, dans les faits, demeuré inchangé à l'issue de la conversion.

Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur comptable, puisqu'il n'y a pas eu de changement de propriété ou de contrôle notable. BCE et Bell Canada conservent également les mêmes droits de gouvernance ainsi que le même pourcentage de participation dans Bell Aliant Inc. que ceux qu'ils avaient dans le Fonds (comme s'il avait été converti) avant la conversion.

La conversion n'a pas eu d'incidence sur notre modèle d'affaires ni sur nos plans d'exploitation sous-jacents, mais elle devrait réduire les frais d'administration antérieurement liés à notre structure de fiducie plus complexe, améliorer la comparabilité de notre situation financière et de nos résultats opérationnels par rapport à nos sociétés homologues et accroître notre nombre d'investisseurs potentiels.

Les actions ordinaires de Bell Aliant Inc. se négocient à la Bourse de Toronto depuis le 4 janvier 2011, sous le symbole « BA ».

REVUE DU PREMIER TRIMESTRE

Bien que l'intense concurrence et la substitution des technologies continuent d'exercer de la pression sur l'ensemble de nos produits opérationnels, pour un quatrième trimestre de suite, la diminution nette du nombre de nos clients des services d'accès au réseau (SAR) a été moins importante qu'au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Nous avons enregistré une hausse constante de notre clientèle des services Internet, de télévision sur protocole Internet (télévision sur IP) et sans fil, ce qui a atténué l'incidence de la diminution du nombre de clients des SAR. Nous continuons de gérer de façon proactive nos coûts opérationnels afin d'atténuer l'incidence sur le BAIIA des baisses des produits tirés des services locaux et interurbains et des autres services de données et de préserver de solides marges du BAIIA. Ensemble, ces réalisations ont contribué à ce que nous puissions générer des flux de trésorerie disponibles de 88,1 M\$, avant la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite de 200 M\$, pour le premier trimestre de 2011. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats opérationnels pour le premier trimestre de 2011.

Sommaire des résultats opérationnels

<i>Pour les trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2011	2010	Variation en %
Produits opérationnels	681,6 \$	688,7 \$	(1,0)
BAIIA ¹	329,3 \$	338,7 \$	(2,8)
Marge du BAIIA ¹	48,3 %	49,2 %	(1,8)
Résultat opérationnel	171,0 \$	156,8 \$	9,1
Résultat net lié aux activités poursuivies	88,8 \$	248,0 \$	(64,2)
Résultat net lié aux activités abandonnées	(3,4) \$	0,6 \$	n.s.
Résultat net	85,4 \$	248,6 \$	(65,6)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et la marge du BAIIA sont des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » pour obtenir plus de détails.

Au premier trimestre de 2011, les produits opérationnels ont diminué de 1,0 %, ou 7,1 M\$, par rapport au premier trimestre de 2010. La diminution découle des baisses des produits tirés des services locaux et d'accès et des services interurbains ainsi que des autres produits, qui n'ont été que partiellement contrebalancées par la croissance de nos produits tirés des services de données et des services sans fil. La baisse des produits tirés des services de transmission de la voix est principalement imputable à la diminution du nombre de clients des SAR en raison des pertes au profit des concurrents et d'une diminution du nombre de lignes principales, alors que les clients adoptent les services sans fil et les services voix sur protocole Internet (voix sur IP). Les autres produits ont également diminué, principalement en raison d'une baisse des produits tirés des ventes et de la location de matériel de télécommunications. La croissance de notre clientèle des services sans fil, de télévision sur IP et Internet haute vitesse a contribué à l'augmentation des produits tirés de ces services. La tendance des produits opérationnels pour notre marché résidentiel de l'Atlantique s'est améliorée, une augmentation des produits opérationnels d'environ 3 % ayant été comptabilisée au premier trimestre de 2011, par rapport au premier trimestre de 2010, après une période de recul. Se reporter à notre rubrique « Résultats opérationnels » pour obtenir plus de détails.

Au premier trimestre de 2011, le BAIIA a diminué de 2,8 %, ou 9,4 M\$, par rapport au premier trimestre de 2010. La diminution du BAIIA découle essentiellement d'un changement dans la composition des produits opérationnels en faveur des produits à plus faible marge, ainsi que d'une augmentation de 2,3 M\$ des charges opérationnelles, laquelle est surtout imputable à une hausse du coût des services rendus au cours de la période et de la charge liée aux ajustements de la rémunération fondée sur des actions par rapport au trimestre correspondant de 2010. Les économies effectuées grâce à nos

initiatives d'approvisionnement et à nos efficacités opérationnelles en cours continuent d'atténuer les pressions sur les coûts en 2011, mais ont été contrebalancées par ces augmentations de coûts liées à l'accélération du déploiement de notre service *FibreOP*.

La marge du BAIIA s'est établie à 48,3 % au premier trimestre de 2011, une diminution de 0,9 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2010.

Au cours du premier trimestre de 2011, le résultat opérationnel a augmenté de 9,1 %, ou 14,2 M\$, par rapport au premier trimestre de 2010. La diminution du BAIIA a été contrebalancée par une baisse des amortissements de 16,9 M\$ qui reflète une diminution de nos actifs amortissables, principalement en raison de la perte de valeur comptabilisée relativement à certaines de nos immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée au quatrième trimestre de 2010, conjuguée à une diminution de 6,7 M\$ des indemnités de départ et autres frais attribuable au calendrier des initiatives en matière de productivité.

Au premier trimestre de 2011, le résultat net a diminué de 65,6 %, ou 163,2 M\$, par rapport au premier trimestre de 2010. Cette diminution consiste en une baisse de 159,2 M\$ du résultat net lié aux activités poursuivies et en une baisse de 4,0 M\$ du résultat lié aux activités abandonnées.

Le résultat net lié aux activités poursuivies de l'exercice considéré n'est pas directement comparable à celui de la période précédente en raison de l'incidence de la conversion. La diminution d'un trimestre à l'autre est essentiellement imputable à la comptabilisation, au premier trimestre de 2010, d'un profit de 189,2 M\$ à la réévaluation à la juste valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c., contrebalancé quelque peu par une charge de 52,3 M\$ liée aux distributions déclarées sur ces parts de société en commandite échangeables. La réévaluation et la distribution ne se sont pas reproduites au premier trimestre de 2011, car les parts qu'elles visaient nous ont été transférées dans le cadre de la conversion et, par conséquent, sont maintenant éliminées depuis la consolidation de Bell Aliant, s.e.c. De plus, la diminution du résultat net lié aux activités poursuivies comprend une augmentation de 43,6 M\$ de la charge d'impôt sur le résultat au premier trimestre de 2011, par rapport au trimestre correspondant de 2010, essentiellement en raison de l'incidence de la conversion, conjuguée à une augmentation du résultat avant impôt. Ces augmentations ont été légèrement compensées par une diminution de 4,6 M\$ de la charge financière nette.

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est chiffrée à 3,4 M\$ au premier trimestre de 2011, comparativement à un bénéfice net de 0,6 M\$ au trimestre correspondant de 2010, ce qui s'explique par la perte à la vente de notre division *xwave*.

Flux de trésorerie disponibles

Le tableau suivant présente un rapprochement sommaire des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et des flux de trésorerie disponibles, ainsi que des dividendes en espèces déclarés (des distributions déclarées en 2010) pour le trimestre clos le 31 mars 2011 et la période correspondante de 2010. Étant donné que nos activités soutiennent le versement de dividendes en espèces aux actionnaires de Bell Aliant Inc., les flux de trésorerie disponibles combinent notre rendement au chapitre des liquidités et celui de Bell Aliant Inc. Nous avons également inclus le résultat ajusté par action (RPA) de Bell Aliant Inc., car nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure significative pour évaluer notre rendement global.

<i>Pour les trimestres clos les 31 mars</i>			
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>			
	2011	2010	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	7,6 \$	151,0 \$	(95,0)
Dépenses d'investissement	(119,5)	(94,3)	26,7
Flux de trésorerie disponibles ¹	(111,9) \$	56,7 \$	n.s.
Cotisation forfaitaire aux régimes de retraite	200,0 \$	-	n.s.
Flux de trésorerie disponibles ¹ avant la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite	88,1 \$	56,7 \$	55,4
Dividendes/distributions en espèces déclaré(e)s ²	108,2 \$	165,1 \$	(34,5)
Résultat par action ajusté de Bell Aliant Inc. ¹	0,44 \$	n.s.	n.s.

n.s. non significatif

1. Les flux de trésorerie disponibles et le résultat par action ajusté de Bell Aliant Inc. sont des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » pour obtenir plus de détails.
2. Les dividendes comprennent les montants déclarés par Bell Aliant Inc. à l'intention des actionnaires. Les distributions comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Bell Aliant, s.e.c. et Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui étaient échangeables en parts du Fonds.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2011, nous avons des flux de trésorerie disponibles négatifs de 111,9 M\$, comparativement à des flux de trésorerie disponibles positifs de 56,7 M\$ pour le trimestre correspondant de 2010, ce qui est principalement imputable à la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite de 200,0 M\$ effectuée au premier trimestre de 2011, tel qu'il est expliqué plus en détail à la section « Gestion financière et du capital ». Aux fins de normalisation, les flux de trésorerie disponibles avant la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite se chiffraient à 88,1 M\$, une augmentation de 31,4 M\$, ou 55,4 %, par rapport à la période correspondante de 2010.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2011, les dividendes en espèces déclarés par Bell Aliant Inc. s'établissaient à 0,475 \$ par action ordinaire de Bell Aliant Inc. et représentaient 122,8 % de nos flux de trésorerie disponibles combinés avant la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite. Cette hausse du ratio de dividendes est attribuable au fait que les flux de trésorerie disponibles sont habituellement peu élevés au premier trimestre et n'est pas représentative de nos prévisions pour l'exercice complet. Historiquement, les flux de trésorerie disponibles sont à leur plus bas niveau au premier trimestre de l'exercice, car nous payons des montants liés aux incitatifs annuels de l'exercice précédent, aux paiements d'intérêts semestriels et à l'impôt foncier prépayé pour l'exercice. Se reporter à la rubrique « Sommaire des flux de trésorerie » pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2010, les distributions en espèces déclarées se sont établies à 291,2 % des flux de trésorerie disponibles combinés; toutefois, les distributions versées dans le cadre de la structure de fiducie de revenu étaient évaluées en fonction des distributions déclarées en pourcentage des liquidités distribuables, qui diffèrent de notre mesure des flux de trésorerie disponibles, tel qu'il est expliqué à la rubrique « Flux de trésorerie disponibles » de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le RPA ajusté de Bell Aliant Inc. s'est établi à 0,44 \$ au premier trimestre de 2011 et c'est la première fois que nous présentons cette mesure non définie par les IFRS suivant la conversion. L'amortissement de certaines immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée liées aux relations clients acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises antérieurs touche des actifs qui ne seront pas, pour la plupart, remplacés au moyen de dépenses d'investissement futures. Une fois que ces actifs ont été achetés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, les autres coûts engagés relativement à l'acquisition de nouveaux abonnés et à la fidélisation des abonnés existants sont pris en compte dans les charges opérationnelles. Par conséquent, nous n'avons pas tenu compte de cet amortissement afin de fournir ce que nous estimons être un paramètre plus pertinent concernant le résultat par action. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » pour obtenir plus de détails.

ÉTAT DE LA CONCURRENCE

Les entreprises de câblodistribution demeurent notre plus importante menace sur le plan de la concurrence. Ces entreprises continuent d'élargir leur zone de couverture des services locaux dans nos régions, quoique à un rythme moins soutenu qu'au cours des récents exercices. À la fin du mois de mars 2011, le chevauchement de ces zones de couverture de la concurrence représentait environ 69 % des foyers de nos territoires, soit une hausse de 2 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent et un résultat inchangé par rapport à la fin de 2010.

Au cours du premier trimestre de 2011, nous avons vu des entreprises de câblodistribution mettre l'accent sur la commercialisation de forfaits à prix réduits, particulièrement dans les communautés où nous fournissons, ou avons annoncé que nous fournirons, nos services *FibreOP*. Pour lutter contre ces pressions, nous demeurons déterminés à offrir un service à la clientèle, un choix et des installations de la plus grande qualité à nos clients. Nous continuons de nous concentrer sur la réalisation d'importants investissements dans la technologie de la fibre optique aux fins de l'élargissement de notre réseau FTTH, sur la promotion de nos forfaits à prix concurrentiels et sur l'offre à nos clients des produits les plus novateurs et de la technologie la plus avancée pour répondre à tous leurs besoins. Se reporter aux réalisations présentées à la rubrique « Stratégie » pour obtenir plus de détails.

STRATÉGIE

Faits saillants des réalisations stratégiques au premier trimestre de 2011

Les progrès réalisés au cours du premier trimestre de 2011 quant à nos cinq objectifs stratégiques sont les suivants :

Améliorer l'expérience client

Nous continuons de rechercher avant tout la qualité de l'expérience client. Nos principes de qualité de service sont au cœur de la mise en œuvre de notre stratégie et leur application nous a permis de maintenir la qualité de notre service. Au premier trimestre de 2011, nous avons continué de stimuler le rendement et d'améliorer l'expérience client en nous efforçant avec constance et détermination de rendre plus facile pour nos clients de faire affaire avec nous, en respectant nos engagements et en faisant bien les choses dès la première tentative.

Fidéliser notre clientèle

Les forfaits continuent de jouer un rôle important dans notre stratégie visant à fidéliser la clientèle et à répondre à l'ensemble des besoins du foyer. Les forfaits nous permettent de demeurer concurrentiels et pertinents sur le marché, en offrant une solution complète et intégrée de services de divertissement, Internet et de communications.

Au premier trimestre de 2011, nous avons continué à promouvoir nos forfaits dans tous nos marchés. Dans les marchés où nous offrons les services *FibreOP*, les forfaits sont l'outil de vente principal et les clients cherchent à acheter des services additionnels de grande valeur dans leurs forfaits, comme le service Internet haute vitesse, le service de programmation de télévision haute définition (HD) et le service de récepteur vidéo personnel (RVP). De plus, les clients sont beaucoup moins susceptibles de nous quitter pour un concurrent, car ils s'abonnent à des forfaits pour un plus grand nombre de services.

Nous sommes d'avis que la constante évolution de nos produits et services afin qu'ils deviennent les meilleurs de leur catégorie est un facteur important de fidélisation des clients. Au cours du premier trimestre de 2011, nous avons enrichi notre service de messagerie vocale d'affaires en ajoutant notre nouveau service de messagerie vocale par courriel. Nous sommes confiants que les avancées et l'innovation liées aux produits nous permettront de rester concurrentiels sur le marché et d'accroître la satisfaction des clients.

Accroître nos services à large bande

Notre réseau FTTH nous a donné un net avantage que nos concurrents peuvent difficilement égaler. L'accélération de notre investissement dans nos services *FibreOP* nous permet d'offrir à nos clients l'accès à une technologie de pointe, notamment à des vitesses supérieures pour le service Internet et à une expérience de télévision exceptionnelle.

Nous poursuivons notre action destinée à élargir la clientèle de nos services *FibreOP* en les offrant à plus de 600 000 foyers et entreprises d'ici la fin de 2012, car la réalisation fructueuse de notre déploiement de la technologie FTTH est à la base de tous les autres objectifs stratégiques de notre société. Au premier trimestre de 2011, 40 000 foyers et entreprises additionnels ont bénéficié des services *FibreOP*, ce qui porte le total à 178 000. De plus, nous avons annoncé l'expansion de nos services *FibreOP* à :

- la Municipalité régionale de Halifax – Nous investissons 55 M\$ pour desservir environ 160 000 foyers et entreprises dans notre marché le plus important et le plus concurrentiel.
- Truro, en Nouvelle-Écosse – Nous investissons 7 M\$ pour desservir environ 14 000 foyers et entreprises.
- St. John, à Terre-Neuve – Nous investissons 22 M\$ pour desservir environ 60 000 foyers et entreprises, ce qui représente notre premier investissement lié aux services *FibreOP* à Terre-Neuve-et-Labrador.

L'expansion dans ces marchés importants ne représente pas seulement l'implantation de nos services *FibreOP* dans les quatre provinces du Canada atlantique, mais elle nous garde également en bonne voie de les offrir à environ 300 000 foyers et entreprises supplémentaires d'ici la fin de l'exercice 2011.

Au début d'avril 2011, nous avons annoncé le lancement de *FibreOP 2.0*, la prochaine génération de services *FibreOP*. Grâce à *FibreOP 2.0*, les clients verront les vitesses des services Internet augmenter et la vitesse de téléchargement en aval égaler celle du téléchargement en amont, une première au Canada, tous grands fournisseurs de services confondus. *FibreOP 2.0* offre des fonctions et des options de télévision améliorées, notamment le service RVP Partout chez vous, le service de télévision HD Partout chez vous, le service de vidéo sur demande et un guide interactif de prochaine génération, lesquels sont assortis de fonctions faciles à utiliser telles que la navigation image sur image, la recherche avancée et la capacité d'interrompre une émission de télévision dans une pièce et d'en reprendre la lecture dans une autre.

Bien que *FibreOP* soit notre service principal, nous avons également élargi notre zone de couverture des services d'accès par ligne numérique et des services sans fil fixes à large bande de 30 875 foyers et entreprises additionnels au premier trimestre de 2011. Environ 84,5 % des foyers de notre territoire d'exploitation bénéficient maintenant du service Internet haute vitesse.

Établir une nouvelle structure de coûts

Dans un marché où la concurrence est intense, une approche disciplinée des réductions de coûts est essentielle. Les importantes initiatives de compression des coûts pour 2011 sont toujours centrées sur l'accroissement de l'efficacité de nos activités grâce à l'amélioration de la productivité de nos effectifs, au contrôle des dépenses discrétionnaires et à l'optimisation des avantages de nos ententes commerciales avec Bell Canada.

Au premier trimestre de 2011, nous avons continué de profiter des avantages des offres de départ à la retraite à un nombre limité d'employés et de la réduction de la taille de l'équipe de direction de l'exercice précédent. Des initiatives de gestion des effectifs sont continuellement utilisées pour atteindre la taille et la configuration optimales de nos activités. Nous continuons d'assigner des employés à des tâches à valeur ajoutée supérieure, plus particulièrement à notre programme *FibreOP* qui est en rapide expansion, dans un effort soutenu visant à établir une nouvelle structure de coûts.

Le contrôle des dépenses discrétionnaires et autres s'est poursuivi au cours du premier trimestre de 2011. Nous avons réalisé des économies considérables grâce aux négociations avec les vendeurs. De plus, une grande partie de nos contrats d'entretien ont été renégociés avec succès, ce qui s'est traduit par de meilleurs tarifs et une diminution des coûts liés aux contractants. Finalement, nos ententes commerciales avec Bell Canada ont permis de réaliser d'autres économies de coûts.

Mobiliser nos employés

Le plein engagement et le haut rendement des employés sont essentiels à notre succès. Nous continuons de promouvoir une culture de haut rendement, d'accroître le développement du leadership et d'améliorer la communication avec les employés.

Au premier trimestre de 2011, nous avons continué de renforcer notre stratégie et nos objectifs d'affaires par l'intermédiaire de multiples moyens de communications. En février, nous avons fait part de nos résultats financiers pour 2010 et de nos priorités pour 2011 à tous les employés de Bell Aliant dans une webémission animée par nos cadres dirigeants. Nous sommes d'avis que lorsque nos employés comprennent notre stratégie d'affaires, y compris ses défis, ses occasions et ses priorités, ils sont très motivés à contribuer à notre succès.

Il est essentiel d'avoir de solides relations dans notre organisation. Nous continuons de former nos dirigeants et de développer leurs talents afin de leur permettre de motiver et d'inspirer tous les membres de leur équipe à donner le meilleur d'eux-mêmes et à s'engager pleinement, ainsi que de stimuler leur désir de gagner.

Nous créons des occasions de perfectionnement pour nos meilleurs employés et nous nous assurons de maintenir en place des plans de relève pour les hauts dirigeants et les employés dotés d'aptitudes critiques. Notre capacité d'attirer et de garder des employés pleinement engagés et offrant un rendement supérieur est essentielle pour surclasser nos concurrents et établir un avenir solide.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

<i>Pour les trimestres clos les 31 mars</i>			
<i>(en millions de dollars)</i>	2011	2010	Variation en %
Services locaux et d'accès	310,0 \$	322,9 \$	(4,0)
Services de données	212,7	204,0	4,3
Services interurbains	94,5	97,1	(2,7)
Services sans fil	23,3	21,0	11,0
Autres produits	41,1	43,7	(6,0)
Produits opérationnels	681,6 \$	688,7 \$	(1,0)
Charges opérationnelles	352,3	350,0	0,7
BAIIA ¹	329,3 \$	338,7 \$	(2,8)
Amortissements	153,8	170,7	(9,9)
Indemnités de départ et autres frais	4,5	11,2	(59,8)
Résultat opérationnel	171,0 \$	156,8 \$	9,1
Charge financière nette	42,2	46,8	(9,8)
Distributions aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	52,3	n.s.
Profit à la réévaluation des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	(189,2)	n.s.
Autres charges	0,1	2,6	n.s.
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	39,9	(3,7)	n.s.
Résultat net lié aux activités poursuivies	88,8 \$	248,0 \$	(64,2)
Résultat net lié aux activités abandonnées	(3,4)	0,6	n.s.
Résultat net de la période	85,4 \$	248,6 \$	(65,6)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA est une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » pour obtenir plus de détails.

Produits opérationnels

Services locaux et d'accès

Les produits tirés de nos services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des SAR, ainsi que des fonctions de service améliorées, des produits tirés des contributions et des produits tirés de l'accès au réseau par les concurrents. Au premier trimestre de 2011, les produits tirés des services locaux et d'accès ont diminué de 4,0 %, ou 12,9 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2010, essentiellement en raison d'un recul de 4,7 % du nombre total de nos clients des SAR au 31 mars 2011 par rapport au 31 mars 2010. Les pertes de produits ont continué d'être atténuées grâce à des programmes visant la fidélisation de nos clients à valeur élevée ainsi qu'à des augmentations de tarifs ciblées qui reflètent la valeur plus élevée que procurent nos forfaits à nos clients.

Au cours du premier trimestre de 2011, la diminution nette du nombre total de nos clients des SAR s'est chiffrée à environ 33 000, soit une amélioration d'environ 5 400 de la diminution nette du nombre de clients des SAR par rapport à celle enregistrée pour la période correspondante de 2010. Cette amélioration s'explique par le plus grand nombre de clients ayant choisi nos forfaits améliorés, les programmes ciblés de fidélisation de la clientèle et un ralentissement de la croissance de la zone de couverture des concurrents.

Au 31 mars 2011, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 6,1 % au nombre enregistré au 31 mars 2010, et le nombre de clients d'affaires des SAR était inférieur de 2,0 % au nombre enregistré au 31 mars 2010. Dans notre marché résidentiel, nous continuons d'enregistrer des pertes de clients des SAR en raison de l'intensification de la concurrence et d'un accroissement continu des zones de couverture des entreprises de câblodistribution concurrentes, ainsi que du remplacement du service sur fil traditionnel par d'autres services, y compris les services sans fil et les services voix sur IP.

Services de données

Les produits tirés des services de données proviennent de la prestation des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, des services de réseau géré, des services de télévision sur IP ainsi que des services et des applications améliorés. Au premier trimestre de 2011, les produits tirés de ces services ont augmenté de 4,3 %, ou 8,7 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2010. Les produits tirés des services Internet ont augmenté de 7,8 M\$, ou 7,0 %, et les produits tirés des services de télévision sur IP ont augmenté de 4,2 M\$, ou 84,0 %, au premier trimestre de 2011 par rapport au premier trimestre de 2010. Ces augmentations ont plus que contrebalancé la baisse de 3,3 M\$, ou 3,8 %, des produits tirés des autres services de données, laquelle découle des pertes de clients et du passage d'un réseau traditionnel de données à un réseau sur IP qui n'ont été que partiellement contrebalancées par une augmentation des ventes de services de données.

Au 31 mars 2011, le nombre d'abonnés à la télévision sur IP a atteint environ 54 000 abonnés, une hausse de 49,9 % par rapport à la période correspondante de 2010. Notre clientèle du service de télévision sur IP continue de s'accroître rapidement, car nous élargissons notre zone de couverture pour ce service, et les consommateurs choisissent des services de télévision plus avancés et novateurs.

De plus, le nombre de clients de notre service Internet haute vitesse a augmenté de 3,8 % par rapport au 31 mars 2010, une croissance ayant été observée sur le marché tant résidentiel que d'affaires. Nous avons enregistré une croissance constante de notre clientèle des services Internet haute vitesse, même si elle a été moins importante qu'à l'exercice précédent, conformément à la tendance sur le marché. L'augmentation des produits tirés des services Internet découle essentiellement de la hausse des tarifs, de la croissance des forfaits et du passage des clients à nos services de plus grande valeur, comme les services *FibreOP*. Ces facteurs ont donné lieu à nos produits moyens par client (PMC) mensuels les plus élevés à ce jour pour nos services Internet haute vitesse résidentiels, lesquels se sont chiffrés à 40,94 \$ au premier trimestre de 2011, en hausse de 4,8 % comparativement à 39,05 \$ au premier trimestre de 2010.

Services interurbains

Au premier trimestre de 2011, les produits tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 2,7 %, ou 2,6 M\$, par rapport au premier trimestre de 2010 en raison des pertes de clients et du remplacement du service sur fil traditionnel par les services de courriel et de téléphonie cellulaire et les services voix sur IP. Des ajustements de facturation favorables non récurrents et une réduction des forfaits promotionnels d'appels interurbains au premier trimestre de 2011 ont atténué la diminution d'un exercice à l'autre par rapport aux récents trimestres. Bien que nos produits moyens par minute d'interurbain aient augmenté de 1,1 % d'un trimestre à l'autre en raison de l'augmentation des frais d'accès au réseau et autres tarifs, nous avons enregistré une baisse de 4,4 % du nombre de minutes d'interurbain. En général, les produits tirés des services interurbains diminuent parce que les clients passent des forfaits d'appels d'interurbains traditionnels à nos nouveaux forfaits à prix plus concurrentiels, qui sont essentiels à la fidélisation de notre clientèle.

Services sans fil

Les produits tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire de réseaux numériques sans fil dans nos territoires en Ontario et au Québec desservis par Télébec, NorthernTel et KMTS. Au premier trimestre de 2011, les produits tirés des services sans fil ont augmenté de 11,0 %, ou 2,3 M\$, par rapport au premier trimestre de 2010, essentiellement en raison d'une hausse de 10,8 % du nombre de clients des services sans fil au 31 mars 2011. Les PMC tirés des services sans fil ont légèrement augmenté au premier trimestre de 2011 par rapport au premier trimestre de 2010, soit de 0,4 %, ou 0,25 \$, en raison de notre recours à des tarifs promotionnels pour acquérir et fidéliser des clients en réaction aux offres accrocheuses des concurrents.

Autres produits

Les autres produits sont essentiellement liés à la location et à la vente de terminaux, aux raccordements aux poteaux, à la vente d'ordinateurs personnels, à la vente de matériel de télécommunications, au travail à la commande réalisé pour d'importants clients, ainsi qu'à l'entente d'impartition que nous avons conclue avec Bell Mobilité. Au premier trimestre de 2011, les autres produits ont diminué de 6,0 %, ou 2,6 M\$, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2010. Bien que les produits tirés du raccordement aux poteaux aient augmenté en raison de hausses de tarifs à la fin de 2010, le recul global découle principalement de la diminution des ventes de matériel de télécommunications, des produits tirés des autres services de location et des produits tirés de l'impartition.

Charges

Charges opérationnelles

<i>Pour les trimestres clos les 31 mars</i>			
<i>(en millions de dollars)</i>	2011	2010	Variation en %
Coûts de main-d'œuvre			
Salaires, rémunérations et avantages et impôts liés	130,5 \$	136,3 \$	(4,3)
Coût des services rendus au cours de la période relativement aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	15,5	13,1	18,3
Charge liée au régime de rémunération fondée sur des actions	4,2	(0,3)	n.s.
Coûts liés aux contractants et à l'impartition et autres coûts de main-d'œuvre	16,5	12,5	32,0
Coûts de main-d'œuvre capitalisés	(34,4)	(33,0)	4,2
Total des coûts de main-d'œuvre	132,3	128,6	2,9
Coût des ventes, coûts liés au contenu et paiements à d'autres fournisseurs de services	166,6	165,8	0,5
Charges liées aux locaux	10,4	10,4	-
Impôt lié aux activités opérationnelles	9,9	10,9	(9,2)
Créances douteuses	6,3	6,7	(6,0)
Autres charges opérationnelles	26,8	27,6	(2,9)
Charges opérationnelles	352,3 \$	350,0 \$	0,7

Au premier trimestre de 2011, les charges opérationnelles ont augmenté de 0,7 %, ou 2,3 M\$, soit un résultat relativement inchangé par rapport au trimestre correspondant de 2010.

Au premier trimestre de 2011, le total des coûts de main-d'œuvre a augmenté de 2,9 %, ou 3,7 M\$, par rapport au premier trimestre de 2010. Cette augmentation s'explique par une hausse de 2,4 M\$ du coût des services rendus au cours de la période liés aux régimes de retraite, une hausse de 4,5 M\$ de la charge de rémunération fondée sur des actions et une hausse de 4,0 M\$ des coûts liés aux contractants et à l'impartition et autres coûts de main-d'œuvre. La hausse du coût des services rendus au cours de la période liés à nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi découle d'une baisse du taux d'actualisation utilisé en 2011 par rapport à 2010 pour nos régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) et nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée jusqu'à un certain degré par l'incidence du nombre moins élevé de membres actifs dans ces régimes. Le coût des services rendus au cours de la période lié à nos régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) était conforme à celui de l'exercice précédent. La charge de rémunération fondée sur des actions pour le premier trimestre de 2010 incluait une diminution de la charge de rémunération liée aux renoncations et des ajustements à la valeur de marché du passif en vertu de notre régime de rémunération fondée sur des actions à l'intention de la direction, lesquels n'étaient pas aussi importants au premier trimestre de 2011. Les coûts liés aux contractants, à l'impartition et autres coûts de main-d'œuvre au premier trimestre de 2011 reflétaient les besoins croissants en ressources pour l'expansion de nos services *FibreOP* et la demande de services de télévision, y compris l'augmentation des coûts liés aux contractants engagés dans le cadre d'ententes d'impartition. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une baisse de 5,8 M\$ des salaires, des rémunérations et des impôts et avantages liés principalement attribuable aux efficacités constantes réalisées par suite de nos initiatives en matière de productivité.

Au premier trimestre de 2011, le coût des ventes, les coûts liés au contenu et les paiements à d'autres fournisseurs de services ont augmenté de 0,5 %, ou 0,8 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2010. Cette augmentation est principalement imputable à la hausse du coût des marchandises vendues associée à la hausse des produits des activités ordinaires tirés des produits, à la hausse des subventions liées au matériel qui découle de l'augmentation des activations et des renouvellements de services sans fil, ainsi qu'à la hausse des coûts liés au contenu de la télévision sur IP qui découle de l'augmentation du nombre de nos abonnés à ce service. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par les économies de coûts que nous avons réalisées grâce à nos ententes commerciales avec Bell Canada, ainsi que par l'élimination des frais de raccordement aux poteaux attribuable à notre rachat d'une participation dans les poteaux à Terre-Neuve.

Au premier trimestre de 2011, l'impôt opérationnel a diminué de 9,2 %, ou 1,0 M\$, par rapport au premier trimestre de 2010, ce qui s'explique principalement par la baisse de l'impôt sur le capital provincial et, dans une moindre mesure, par la baisse de la charge d'impôt foncier.

Les créances douteuses ont diminué de 6,0 %, ou 0,4 M\$, au premier trimestre de 2011 par rapport à la période correspondante de 2010, ce qui reflète l'amélioration continue de notre gestion des débiteurs.

Au premier trimestre de 2011, les autres charges opérationnelles ont diminué de 2,9 %, ou 0,8 M\$, par rapport au premier trimestre de 2010. Cette diminution est essentiellement attribuable à la réduction des dépenses discrétionnaires liées aux frais généraux et d'administration et à la baisse des honoraires.

Amortissements

Au premier trimestre de 2011, les amortissements ont diminué de 9,9 %, ou 16,9 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2010. Cette diminution découle principalement de la charge de dépréciation comptabilisée à l'égard de certaines de nos immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée au quatrième trimestre de 2010, laquelle s'est traduite par une réduction importante des immobilisations incorporelles, légèrement contrebalancée par les durées d'utilité estimatives plus courtes de ces immobilisations incorporelles.

Indemnités de départ et autres frais

Les indemnités de départ et autres frais ont diminué de 59,8 %, ou 6,7 M\$, au premier trimestre de 2011 par rapport à la période correspondante de 2010. Au cours du premier trimestre de 2011, la poursuite de nos initiatives en matière de productivité a entraîné des frais liés aux indemnités de départ et aux avantages de 1,6 M\$ et des frais de rationalisation des locaux de 2,9 M\$. Au premier trimestre de 2010, d'importantes initiatives en matière de productivité étaient en cours, notamment un programme d'encouragement à la retraite offert à un nombre limité d'employés syndiqués en Ontario et au Québec.

Charge financière nette

Au premier trimestre de 2011, la charge financière nette a diminué de 4,6 M\$, ou 9,8 %, par rapport au trimestre correspondant de 2010. Cette diminution comprend une hausse de 0,6 M\$ de la charge financière, qui a été plus que contrebalancée par une hausse de 5,2 M\$ des produits financiers.

La charge financière a augmenté légèrement au premier trimestre de 2011, par rapport à la période correspondante de 2010, ce qui reflète principalement une augmentation de la dette à court terme au 31 mars 2011.

Les produits financiers incluent les intérêts gagnés et le rendement prévu des actifs des régimes de retraite. L'augmentation des produits financiers découle de la hausse du rendement prévu des actifs des RRPD par suite d'un accroissement des actifs des régimes de retraite.

Distributions aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.

Au premier trimestre de 2010, les distributions aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c., qui se chiffraient à 52,3 M\$, ont été passées en charges en raison du classement des parts à titre de passif financier en vertu des IFRS. Aucune charge semblable liée aux distributions n'a été comptabilisée en 2011, car ces parts nous ont été transférées dans le cadre de la conversion et, par conséquent, sont maintenant éliminées depuis la consolidation de Bell Aliant, s.e.c.

Profit à la réévaluation des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.

En 2010, les parts de société en commandite échangeables de catégorie B en circulation de Bell Aliant, s.e.c. étaient classées à titre de passif financier et évaluées à la valeur de marché à chaque date de présentation de l'information financière, et les variations de la valeur étaient comptabilisées directement en résultat net pour la période. Au cours du premier trimestre de 2010, nous avons comptabilisé un profit de 189,2 M\$ et aucun montant semblable n'a été comptabilisé en 2011, puisque ces parts nous ont été transférées dans le cadre de la conversion et, par conséquent, sont maintenant éliminées depuis la consolidation de Bell Aliant, s.e.c.

Autres charges

Les autres charges se sont établies à 0,1 M\$ au premier trimestre de 2011, soit une diminution de 2,5 M\$ par rapport au montant de 2,6 M\$ comptabilisé au premier trimestre de 2010. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction des pertes liées à la mise hors service d'immobilisations, à une diminution des pertes de change et à un profit de 0,8 M\$ comptabilisé à la vente de terrains au premier trimestre de 2011, alors qu'aucune opération semblable n'a eu lieu en 2010.

Charge (économie) d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat pour le premier trimestre de 2011 s'est chiffrée à 39,9 M\$, comparativement à une économie de 3,7 M\$ pour le premier trimestre de 2010. Cette augmentation découle de divers facteurs, notamment :

- une hausse de l'économie d'impôt exigible de 1,4 M\$ au premier trimestre de 2011 qui découle du règlement de questions d'audit liées à l'impôt sur le résultat d'exercices précédents;
- une baisse de la charge d'impôt différé de 2,7 M\$ par suite d'une réduction de notre taux d'imposition effectif fédéral-provincial harmonisé moyen pondéré par rapport à la période correspondante de 2010; contrebalancée par
- une hausse de la charge d'impôt différé de 6,3 M\$ imputable à la hausse du résultat avant impôt au premier trimestre de 2011, par rapport au premier trimestre de 2010, compte non tenu de l'incidence des distributions et du profit à la réévaluation des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c. sur le résultat de 2010;
- une augmentation de 42,2 M\$ de la charge d'impôt différé qui découle de i) l'inclusion dans notre bénéfice imposable d'un bénéfice qui avait été attribué, au cours des périodes précédentes, aux parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c. et aux parts de société en commandite émises par Télébec et NorthernTel détenues indirectement par le Fonds et ii) la perte de l'avantage fiscal de notre structure de fiducie de revenu en raison de l'application, au 1^{er} janvier 2011, des règles fiscales révisées touchant les fiducies de revenu.

Résultat net lié aux activités abandonnées

Au premier trimestre de 2011, la perte nette liée aux activités abandonnées de 3,4 M\$ représente essentiellement la perte après impôt à la vente de notre division xwave le 1^{er} janvier 2011. Au premier trimestre de 2010, une tranche de 0,6 M\$ du résultat net lié aux activités abandonnées découlait des résultats opérationnels de notre division xwave.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées par trimestre pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle n'est pas auditée, mais a été préparée conformément aux IFRS, sauf indication contraire.

Pour les huit trimestres compris dans la période close le 31 mars (en millions de dollars, sauf les montants par action/part)	2011	2010				2009 ²		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits opérationnels	681,6 \$	714,9 \$	703,7 \$	700,1 \$	688,7 \$	719,0 \$	724,7 \$	720,3 \$
BAlIA ¹	329,3 \$	345,1 \$	349,3 \$	343,0 \$	338,7 \$	364,8 \$	372,7 \$	365,0 \$
Résultat opérationnel	171,0 \$	(1 569,6) \$	175,5 \$	163,8 \$	156,8 \$	145,8 \$	163,7 \$	163,9 \$
Résultat net :								
Activités poursuivies	88,8 \$	(1 388,5) \$	32,5 \$	71,0 \$	248,0 \$	96,5 \$	98,5 \$	93,0 \$
Activités abandonnées	(3,4)	(0,7)	0,6	(2,3)	0,6	(3,9)	(6,7)	(3,7)
Résultat net	85,4 \$	(1 389,2) \$	33,1 \$	68,7 \$	248,6 \$	92,6 \$	91,8 \$	89,3 \$
Résultat de base par action/part								
Activités poursuivies	0,87 \$	(8,65) \$	0,20 \$	0,44 \$	1,54 \$	0,60 \$	0,61 \$	0,58 \$
Activités abandonnées	(0,03)	-	0,01	(0,01)	0,01	(0,02)	(0,04)	(0,02)
Résultat de base par action/part	0,84 \$	(8,65) \$	0,21 \$	0,43 \$	1,55 \$	0,58 \$	0,57 \$	0,56 \$
Résultat dilué par action/part								
Activités poursuivies	0,87 \$	(8,65) \$	0,20 \$	0,44 \$	0,48 \$	0,60 \$	0,61 \$	0,58 \$
Activités abandonnées	(0,03)	(0,01)	-	(0,01)	-	(0,02)	(0,04)	(0,02)
Résultat dilué par action/part	0,84 \$	(8,66) \$	0,20 \$	0,43 \$	0,48 \$	0,58 \$	0,57 \$	0,56 \$

1. Le BAlIA est une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » pour obtenir plus de détails.

2. Les résultats financiers pour les trimestres de 2009 sont présentés conformément aux PCGR du Canada.

Les résultats opérationnels trimestriels reflètent les opérations et tendances importantes suivantes :

- En général, la tendance des produits consolidés reflète l'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés des services Internet et de télévision qui découle d'un accroissement de la clientèle, lequel a été plus que contrebalancé par la diminution des produits tirés des services locaux, interurbains et de données.
- En 2009, dans le cadre de nos initiatives en matière de productivité organisationnelle visant à créer une structure de coûts plus efficace et à améliorer notre service à la clientèle, nous avons offert un programme d'encouragement à la retraite anticipée à un nombre limité de nos employés syndiqués du Canada atlantique, de l'Ontario et du Québec. Nous avons également annoncé la consolidation opérationnelle de certains centres d'appels du Canada atlantique et rendu plus efficace notre équipe de direction. Nous avons comptabilisé des frais liés aux indemnités de départ relativement à ces initiatives de 2,5 M\$, de 12,1 M\$ et de 13,7 M\$ au deuxième, au troisième et au quatrième trimestres de 2009, respectivement. En 2010, nous avons poursuivi nos initiatives en matière de productivité, qui incluaient un autre programme d'encouragement à la retraite offert à un nombre limité de nos employés syndiqués en Ontario et au Québec, des initiatives visant à rendre plus efficace notre équipe de direction et une

rationalisation des locaux, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'indemnités de départ et autres frais connexes de 10,7 M\$, de 3,3 M\$, de 0,5 M\$ et de 12,5 M\$ aux premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres, respectivement. Au premier trimestre de 2011, nous avons continué de rendre plus efficace notre équipe de direction et de rationaliser nos locaux, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'indemnités de départ et autres frais connexes de 4,5 M\$.

- Le 1^{er} mai 2009, nous avons conclu une convention d'achat d'actifs aux termes de laquelle CAE Services professionnels (Canada) Inc. (CAE) a acquis nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, qui étaient exercées sous la marque xwave. Le produit à la conclusion de la vente s'est établi à 16,3 M\$ en espèces et à 7,6 M\$ en débiteurs de CAE liés à des ajustements du bilan après la clôture de l'opération, et un produit additionnel de 8,5 M\$ conditionnel à la concrétisation de certains événements futurs a été enregistré, pour un produit total pouvant atteindre 32,4 M\$. Un profit à la vente avant impôt de 1,7 M\$ a été comptabilisé au deuxième trimestre de 2009 et a été inclus dans la perte nette liée aux activités abandonnées. En décembre 2010, nous avons réduit le montant des débiteurs de 4,6 M\$, le faisant passer de 7,6 M\$ à 3,0 M\$, afin de comptabiliser une provision pour la perte estimative liée au règlement des ajustements du bilan après la clôture et, par conséquent, nous avons diminué le profit comptabilisé à la vente d'un montant équivalent. Au cours du premier trimestre de 2011, une tranche de 1,7 M\$ de ce débiteur a été recouvrée.
- Le 1^{er} juin 2009, nous avons conclu une convention d'achat d'actions aux termes de laquelle Solutions Abilis Inc. a acquis la totalité des actions en circulation de xwave New England Inc. Le produit à la clôture s'est chiffré à 4,9 M\$, ce qui s'est traduit par la constatation d'une perte à la vente de 3,5 M\$ avant impôt au cours du deuxième trimestre de 2009.
- Le 1^{er} novembre 2009, nous avons conclu un accord d'achat d'actions en vertu duquel les cadres supérieurs d'Innovatia Inc. ont acquis la totalité de ses actions en circulation. En prévision de la cession, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de 6,1 M\$ de l'actif net au troisième trimestre de 2009. Le produit à la clôture s'est chiffré à 1,5 M\$, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'une perte à la vente de 1,5 M\$ avant impôt au cours du quatrième trimestre de 2009.
- Au quatrième trimestre de 2010, dans le cadre de notre examen du bilan annuel et en préparation de notre conversion en société par actions et du passage aux IFRS, nous avons réexaminé les estimations initiales utilisées pour évaluer les actifs, comme les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée liées aux relations clients que nous avons acquises de Bell Canada en 2006 et en 2007, lors de la transformation de Télébec et de NorthernTel en sociétés fermées. En nous fondant sur les estimations révisées en 2010, nous avons constaté une réduction de la valeur comptable de certaines immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée liées aux relations clients et nous avons comptabilisé une réduction de valeur hors trésorerie de 1 727,9 M\$.
- Le 26 octobre 2010, nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition par Bell Canada de notre division xwave. De ce fait, nous avons reclassé les résultats opérationnels de notre division xwave dans les activités abandonnées. La clôture de l'opération a eu lieu le 1^{er} janvier 2011; elle a donné lieu à un produit à la vente de 38,4 M\$ en espèces et à un montant de 33,7 M\$ à recevoir de Bell Canada au titre d'ajustements au bilan postérieurs à la clôture. Une perte à la vente de 3,4 M\$ après impôt, déduction faite du montant attribué au goodwill de 8,9 M\$, a été comptabilisée dans la perte nette liée aux activités abandonnées au premier trimestre de 2011.

D'autres détails sur nos résultats du premier trimestre de 2011 sont présentés tout au long du présent document. Des renseignements additionnels sur nos résultats des trimestres précédents, qui étaient auparavant comptabilisés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, figurent dans les états financiers trimestriels et les rapports de gestion qui s'y rapportent.

GESTION FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

Sommaire des flux de trésorerie

<i>Pour les trimestres clos les 31 mars</i> <i>(en millions de dollars)</i>	2011	2010	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités opérationnelles	7,6 \$	151,0 \$	(95,0)
Activités de financement	32,2	(60,0)	n.s.
Activités d'investissement	(118,4)	(94,3)	25,6
Diminution nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	(78,6) \$	(3,3) \$	n.s.
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	38,4	(5,8)	n.s.
Diminution nette des flux de trésorerie de l'exercice	(40,2) \$	(9,1) \$	n.s.

n.s. non significatif

Nous avons enregistré des sorties nettes de 40,2 M\$ au premier trimestre de 2011, comparativement à des sorties nettes de 9,1 M\$ au premier trimestre de 2010. Cette diminution d'un trimestre à l'autre de 31,1 M\$ provient de la baisse des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies de 75,3 M\$, contrebalancée en partie par une hausse des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées de 44,2 M\$. La hausse des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées reflète le produit réalisé à la vente de notre division xwave d'un montant de 38,4 M\$.

Activités opérationnelles

Au premier trimestre de 2011, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont diminué de 95,0 %, ou 143,4 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2010. Cette diminution s'explique par la hausse de 195,8 M\$ de la capitalisation des RRPD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui traduit la cotisation forfaitaire de 200,0 M\$ aux régimes de retraite. Cette sortie de fonds a été en partie contrebalancée par une augmentation de 1,4 M\$ du résultat net lié aux activités poursuivies, déduction faite des ajustements hors trésorerie et autres, et une augmentation de 47,8 M\$ des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs opérationnels, ou fonds de roulement.

Les flux de trésorerie liés affectés au financement des variations du fonds de roulement se sont chiffrés à 28,8 M\$ au premier trimestre de 2011, comparativement à 76,6 M\$ au premier trimestre de 2010. Au premier trimestre de 2011, nous avons vu une importante amélioration des flux de trésorerie provenant des débiteurs par rapport au premier trimestre de 2010. Nos flux de trésorerie provenant des débiteurs ont contribué à nos flux de trésorerie pour un montant de 13,7 M\$ au premier trimestre de 2011, mais ont entraîné des sorties d'un montant de 9,6 M\$ au premier trimestre de 2010. Les flux de trésorerie provenant des variations du fonds de roulement ont donné lieu à des rentrées nettes additionnelles de 14,1 M\$ découlant des achats de stocks au premier trimestre de 2011, par rapport au premier trimestre de 2010. Les premiers trimestres de 2011 et de 2010 incluaient d'importantes réductions des crédettes et charges à payer de 37,0 M\$ et de 46,9 M\$, respectivement, ce qui est habituel au premier trimestre de l'exercice puisque nous affectons d'importants flux de trésorerie aux paiements au titre du régime de rémunération incitative du personnel des années antérieures et aux frais liés aux indemnités de départ comptabilisés auparavant. Au premier trimestre de 2011, nous avons enregistré une baisse de 9,9 M\$ des flux de trésorerie affectés à la réduction des crédettes et charges à payer, ce qui s'explique surtout par la diminution de 6,6 M\$ des paiements effectués au titre des frais liés aux indemnités de départ et autres frais comptabilisés auparavant et par la diminution des paiements effectués au titre de notre régime de rémunération à court terme, en raison de la réduction de l'effectif de la direction et d'une baisse des primes au rendement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles comprennent la capitalisation des régimes de retraite. Le 15 mars 2011, nous avons versé une cotisation forfaitaire en espèces de 200,0 M\$ à nos RRPD. À l'exclusion de cette cotisation forfaitaire aux régimes de retraite, la capitalisation en espèces de nos RRPD s'est établie à 27,4 M\$ pour le premier trimestre de 2011, comparativement à 31,6 M\$ pour la période correspondante de 2010. En 2011, ces montants comprenaient des cotisations au titre des services rendus de 12,5 M\$ et un montant de 14,9 M\$ pour une capitalisation exceptionnelle du déficit, comparativement à 12,9 M\$ et à 18,7 M\$ en 2010, respectivement. La baisse de 0,4 M\$ des cotisations au titre des services rendus est imputable à la réduction du nombre de participants aux régimes en 2011, par rapport à l'exercice précédent. À l'exclusion de la cotisation forfaitaire de 200,0 M\$ aux régimes de retraite, la capitalisation exceptionnelle du déficit a diminué de 3,8 M\$ au premier trimestre de 2011, par rapport au premier trimestre de 2010. Tout au long de 2011, nous avons l'intention de porter une partie de notre cotisation forfaitaire aux régimes de retraite en diminution de la capitalisation exceptionnelle du déficit qui est exigée, comme il est fait mention à la rubrique « Besoins de liquidités ».

Nous procédons actuellement à la mise à jour des évaluations actuarielles de nos régimes de retraite au 31 décembre 2010. Nous prévoyons qu'elles seront achevées et déposées d'ici la fin du deuxième trimestre de 2011 et nous ajusterons nos cotisations aux régimes pour 2011 au besoin, en fonction des résultats des évaluations.

Au premier trimestre de 2011, les cotisations à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vue de financer les prestations se sont établies à 2,0 M\$, comparativement à 1,9 M\$ pour la période correspondante de 2010.

Activités de financement

Les rentrées nettes provenant des activités de financement se sont établies à 32,2 M\$ pour le premier trimestre de 2011, comparativement à des sorties nettes de 60,0 M\$ au trimestre correspondant de 2010, ce qui a donné lieu à une augmentation des flux de trésorerie de 92,2 M\$.

Au cours du premier trimestre de 2011, nous avons enregistré des remboursements nets de la dette (y compris la dette à court terme et la dette à long terme, les contrats de location-acquisition et les effets à payer à des parties liées) de 83,3 M\$, comparativement à un produit net de 106,1 M\$ au cours de la période correspondante de 2010. Au premier trimestre de 2011, notre programme de papier commercial comprenait des remboursements nets sur les billets à court terme de 31,2 M\$, comparativement au produit net de 110,1 M\$ des facilités de crédit à court terme pour le trimestre correspondant de 2010. Les remboursements au premier trimestre de 2011 ont été facilités en partie par le produit de la vente de notre division xwave et en partie par le produit de l'émission d'actions privilégiées décrite ci-dessous. Au premier trimestre de 2010, le produit net a servi à capitaliser les besoins accrus en fonds de roulement. Au premier trimestre de 2011, nous avons également remboursé un effet à payer à une entité liée de Bell Aliant d'un montant de 43,3 M\$, qui correspondait aux dernières distributions versées à titre de fiducie de revenu.

Au premier trimestre de 2011, nous avons enregistré un produit brut total de 287,5 M\$ de l'émission d'actions privilégiées par Bell Aliant Actions privilégiées Inc. (Bell Aliant Actions privilégiées); aucune opération semblable n'avait été comptabilisée en 2010. Des frais d'émission d'actions de 9,1 M\$ ont été engagés, ce qui s'est traduit par un produit net de 278,4 M\$. Ce produit a servi à effectuer la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite de 200,0 M\$ susmentionnée, ainsi qu'à rembourser la dette à court terme dont il est fait mention ci-dessus.

Au premier trimestre de 2011, les activités de financement comprenaient également le total des dividendes de 109,0 M\$, versés à Bell Aliant Inc., et le total des distributions de 53,9 M\$, qui représente les derniers décaissements nécessaires pour verser les distributions à titre de fiducie de revenu. Pour le premier trimestre de 2010, le total des distributions versées au Fonds et aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c. se chiffraient à 166,1 M\$.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 25,6 %, ou 24,1 M\$, au premier trimestre de 2011 par rapport au premier trimestre de 2010. Les achats d'immobilisations corporelles se sont chiffrés à 119,5 M\$ au cours du premier trimestre de 2011, comparativement à 94,3 M\$ au cours de la période correspondante de 2010, soit une hausse de 26,7 %, ou 25,2 M\$. Conformément à notre priorité stratégique qui vise à accroître nos services à large bande, en particulier ceux liés à la technologie FTTH, nous poursuivons le déploiement de notre réseau *FibreOP*. Les dépenses d'investissement se sont établies à 17,5 % des produits opérationnels au premier trimestre de 2011, soit un résultat conforme à notre cible annuelle de 17,5 % à 18,0 %.

Financement et liquidités

Sources de liquidités

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation de créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités opérationnelles pour payer les immobilisations corporelles, les dividendes aux actionnaires et les montants liés à d'autres engagements, à mesure qu'ils se présentent.

Notre structure du capital est la suivante :

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	31 mars 2011		31 décembre 2010	
Capitaux propres/avoir des associés	3 505,7 \$	50,7 %	1 666,0 \$	34,6 %
Participations ne donnant pas le contrôle	281,9	4,1 %	-	-
Dette nette	3 118,4	45,2 %	3 148,8	65,4 %
Total du capital	6 906,0 \$	100,0 %	4 814,8 \$	100,0 %

Capital social

Actions ordinaires

Au 31 mars 2011, notre capital autorisé comprenait un nombre illimité d'actions de deux catégories, des actions ordinaires avec droit de vote et des actions ordinaires sans droit de vote, lesquelles ne sont pas cotées en Bourse. Aucune action ordinaire sans droit de vote n'a été émise.

Pour plus de détails sur ces actions ordinaires, se reporter à la note 14 de nos états financiers intermédiaires.

Au 31 mars 2011, 101 373 833 actions ordinaires avec droit de vote avaient été émises et étaient en circulation et Bell Aliant Inc. détenait toutes les actions ordinaires avec droit de vote, sauf une, qui était détenue indirectement par BCE.

Capital des associés

Au 31 décembre 2010, nous pouvions émettre un nombre illimité de parts de chacune des trois catégories de parts, lesquelles n'étaient pas cotées en Bourse. Le nombre de parts émises et en circulation s'établissait comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

Le 1^{er} janvier 2011, toutes les parts de société en commandite en circulation ont été annulées dans le cadre de la dissolution de Placements Bell Aliant, s.e.c. au cours de la conversion, comme il a été décrit précédemment à la rubrique « Conversion en société par actions ».

Participations ne donnant pas le contrôle

Actions privilégiées émises par une filiale

Le 31 janvier 2011, Bell Aliant Actions privilégiées a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* dans le seul but qu'elle agisse à titre d'émetteur d'actions privilégiées. Nous possédons 100 % des actions ordinaires de Bell Aliant Actions privilégiées.

Le 15 mars 2011, Bell Aliant Actions privilégiées a émis 10 000 000 d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividendes cumulatifs de série A (les actions privilégiées de série A) au prix de 25,00 \$ l'action privilégiée de série A. Le 25 mars 2011, Bell Aliant Actions privilégiées a conclu la vente de 1 500 000 actions privilégiées de série A supplémentaires au même prix, suivant le plein exercice de l'option en cas d'attribution excédentaire par les placeurs pour compte. Les actions privilégiées de série A donneront droit à des dividendes cumulatifs annuels, si le conseil d'administration en déclare, de 1,2125 \$ par action, soit un rendement de 4,85 %, payables trimestriellement (le premier dividende trimestriel devant être versé le 30 juin 2011), pour la période initiale de cinq ans se terminant le 31 mars 2016. Pour plus de détails sur le placement de ces actions privilégiées, se reporter à la note 15 de nos états financiers intermédiaires ainsi qu'au communiqué de presse de Bell Aliant Inc. daté du 22 février 2011. Au 31 mars 2011, les participations ne donnant pas le contrôle représentaient la participation des porteurs d'actions privilégiées de série A de Bell Aliant Actions privilégiées.

Dettes

Nous avons des billets à moyen terme non garantis de premier rang en circulation d'un montant total de 2 605,0 M\$ aux termes de l'acte de fiducie de Bell Aliant, s.e.c. daté du 14 septembre 2006.

Notre dette à long terme n'a pas changé de façon importante au cours du premier trimestre de 2011 et elle reflète principalement les remboursements prévus de la dette. En avril 2011, nous avons émis des billets à moyen terme pour un montant de 300,0 M\$, tel qu'il est expliqué à la rubrique « Besoins de liquidités ».

Au cours du premier trimestre de 2011, nous avons réduit de 5,1 M\$ le montant total qui peut être prélevé sur nos facilités de crédit d'exploitation à court terme pour l'établir à 1 250,2 M\$. Les modalités commerciales de nos facilités de crédit à court terme disponibles n'ont pas subi de modification importante depuis le 31 décembre 2010, même si nous avons dû y apporter certaines modifications du fait de la conversion. Nous continuons de maintenir un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ soutenu par le montant inutilisé de nos facilités d'exploitation renouvelables.

Les montants prélevés sur nos facilités de crédit à court terme ont diminué pour s'établir à 344,0 M\$ au 31 mars 2011, comparativement à 377,2 M\$ au 31 décembre 2010. Nous avons remboursé des billets à court terme de 31,2 M\$ en vertu de notre programme de papier commercial au cours du premier trimestre de 2011. Nous avons également effectué des rachats de 2,0 M\$ dans le cadre du programme renouvelable de titrisation des débiteurs. De plus, au cours du premier trimestre de 2011, le montant des lettres de crédit émises a diminué de 11,0 M\$ pour s'établir à un montant total de 275,1 M\$. Les lettres de crédit au 31 décembre 2010 comprennent un montant de 11,1 M\$ lié aux activités abandonnées, alors qu'aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au 31 mars 2011. Se reporter à la rubrique « Sommaire des flux de trésorerie » pour obtenir des détails supplémentaires.

Au 31 mars 2011, aucune modification n'avait été apportée aux clauses restrictives et aux dispositions de nos facilités de crédit qui sont présentées dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, sauf des modifications requises par suite de la conversion.

Notation

Aucune modification n'a été apportée à nos cotes de crédit au premier trimestre de 2011. Cependant, à notre demande en avril 2011, les cotes de crédit de Télébec et de NorthernTel ont été retirées par S&P et DBRS, puisque ces entités n'émettront plus de titres d'emprunt publics à l'avenir.

	S&P	DBRS
Dette de premier rang non garantie de Bell Aliant, s.e.c.	BBB, perspective stable	BBB (élevée), tendance stable
Papier commercial de Bell Aliant, s.e.c.	Non noté	R-1 (faible), tendance stable
Actions privilégiées de Bell Aliant Actions privilégiées Inc.	P-3 (élevée), perspective stable	Pfd-3 (élevée), tendance stable

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour le premier trimestre de 2011 consistaient en des dividendes aux actionnaires, en des dépenses d'investissement, en une capitalisation des régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Ces besoins de liquidités pour 2011 devraient donner lieu aux sorties de fonds suivantes :

- Les besoins de liquidités annuels pour payer les dividendes aux actionnaires de Bell Aliant Inc. (sous réserve de leur déclaration au gré des administrateurs) devraient s'établir dans une fourchette de 432 M\$ à 435 M\$ en 2011. Pour le trimestre clos le 31 mars 2011, nous avons payé des dividendes de 109,0 M\$ pour permettre à Bell Aliant Inc. de financer ses dividendes et ses charges. En outre, nous avons payé 53,9 M\$ pour le règlement de montants qui représentaient la dernière distribution aux porteurs de parts à titre de fiducie de revenu.
- Nous prévoyons que nos dépenses d'investissement pour 2011 représenteront entre 520 M\$ et 560 M\$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2011, les dépenses d'investissement se sont établies à 119,5 M\$, ou 17,5 % des produits opérationnels.
- Nous sommes tenus de rembourser la dette à court terme et la dette à long terme selon leurs modalités. Nous nous assurons que des montants suffisants peuvent être prélevés en tout temps sur nos facilités d'exploitation renouvelables en vue de soutenir l'émission de papier commercial. Nous avons des billets à moyen terme dont l'encours du capital s'établit à 405,0 M\$ et qui arriveront à échéance le 26 septembre 2011. Le 26 avril 2011, nous avons émis 300,0 M\$ de billets à moyen terme non garantis de sept ans et, le même jour, nous avons annoncé notre intention de racheter, le 6 mai 2011, des billets de Bell Aliant, s.e.c. pour le même montant qui seraient arrivés à échéance en septembre 2011. Nous avons l'intention de rembourser le solde résiduel de l'encours des billets de septembre 2011 au moyen des flux de trésorerie ou des emprunts à court terme.
- Nos RRPD accusent un déficit de capitalisation. En 2010, le rendement des actifs des régimes de retraite a dépassé notre rendement prévu. Toutefois, nous prévoyons que les taux d'actualisation utilisés pour calculer notre passif au titre du déficit de capitalisation pour les employés actifs au 31 décembre 2010 seront inférieurs à ceux utilisés au 31 décembre 2009. De plus, nos besoins de capitalisation au 31 décembre 2010 reflèteront l'augmentation des obligations découlant des départs à la retraite anticipée de 2010. Nous estimons que le niveau de capitalisation en espèces requis pour financer le déficit de nos RRPD se situera approximativement entre 100 M\$ et 120 M\$ en 2011, comparativement à 86,3 M\$ pour 2010. Toutefois, le 15 mars 2011, dans le cadre de nos plans de financement pour 2011, nous avons utilisé une partie du produit de l'émission d'actions privilégiées de série A, décrite précédemment à la rubrique intitulée « Actions privilégiées émises par une filiale », pour

effectuer une cotisation forfaitaire de 200,0 M\$ en espèces à nos RRPD. Nous porterons une partie de cette cotisation forfaitaire en diminution de la capitalisation du déficit qui est exigée pour 2011. Nous sommes d'avis que le fait d'agir ainsi dès maintenant permet d'éliminer la volatilité future que le déficit de solvabilité fait peser sur nos flux de trésorerie, de consolider notre profil de crédit, d'accroître les flux de trésorerie générés, d'obtenir un rendement intéressant sur le capital investi et de renforcer la garantie de versement des prestations pour les employés retraités comme pour les employés membres de nos RRPD. De plus, nous estimons que des paiements en espèces de 25 M\$ à 50 M\$ au titre de la capitalisation du déficit seront versés aux régimes de retraite en 2011, ce qui correspond approximativement à nos besoins de capitalisation selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Nous continuerons d'avoir recours à des lettres de crédit pour financer les paiements exceptionnels au titre du déficit de solvabilité, comme l'exigent les mesures réglementaires d'allègement du déficit de solvabilité de 2006 et de 2009.

- Des initiatives en matière de productivité annoncées en 2010, en 2009 et en 2008 devraient se traduire par l'utilisation de liquidités pour payer les frais liés aux indemnités de départ, aux avantages et à la rationalisation des locaux d'environ 10 M\$ à 15 M\$ en 2011. Pour le trimestre clos le 31 mars 2011, nous avons payé des frais liés aux indemnités de départ et à la rationalisation des locaux d'un montant de 9,3 M\$.
- Les liquidités serviront aussi à faire face à d'autres engagements, notamment ceux relatifs aux contrats de location simple et d'approvisionnement de matériel et d'autres infrastructures de réseau.

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location simple de matériel et d'autres infrastructures de réseau ainsi que divers contrats d'approvisionnement aux termes de différentes conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada. Plus de détails sur ces engagements sont présentés aux notes 22 et 25 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi qu'à la note 20 de nos états financiers intermédiaires.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Nos principales parties liées demeurent BCE, Bell Canada et Bell Aliant Inc. Pour plus de détails sur nos opérations entre parties liées et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, se reporter à la note 25 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi qu'à la note 21 de nos états financiers intermédiaires.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Nos états financiers intermédiaires représentent la présentation initiale de nos résultats et de notre situation financière aux termes des IFRS et ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et conformément aux méthodes comptables que nous prévoyons appliquer à nos états financiers pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011. Ils n'incluent pas toute l'information requise dans les états financiers annuels complets. Auparavant, nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires étaient préparés conformément aux PCGR du Canada. L'adoption des IFRS n'a pas eu d'incidence importante sur notre rendement global, nos décisions stratégiques ou les tendances sous-jacentes à nos activités.

Incidence de la transition aux IFRS

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, fournit des directives au sujet de la première application des IFRS. Notre analyse des IFRS et la comparaison avec nos méthodes comptables en vertu des PCGR du Canada ont permis de déterminer que nous étions, de façon générale, conformes aux IFRS à de nombreux égards, mais également de cibler un certain nombre de différences importantes. Se reporter à nos états financiers intermédiaires et à notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 pour obtenir des explications de ces différences et de ces ajustements.

IFRS 1 prévoit certaines exceptions obligatoires et exemptions facultatives. En général, nous avons choisi d'utiliser certaines exemptions facultatives afin d'atténuer la complexité inhérente à la transition aux IFRS, dans la mesure où le coût lié à la non-utilisation d'une exemption serait largement supérieur aux avantages qu'en retireraient les utilisateurs de nos états financiers. Se reporter à la note 22 de nos états financiers intermédiaires pour obtenir plus de détails sur les exemptions importantes prévues par IFRS 1 que nous avons utilisées, ainsi que sur les rapprochements entre nos résultats de 2010, qui étaient auparavant établis selon les PCGR du Canada, et nos résultats établis en vertu des IFRS. Les rapprochements incluent le total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2010, au 31 mars 2010 et au 31 décembre 2010, ainsi que le résultat net et le résultat étendu pour le trimestre clos le 31 mars 2010 et l'exercice clos le 31 décembre 2010. Nos méthodes comptables en vertu des IFRS sont présentées à la note 2 de nos états financiers intermédiaires.

Modifications futures des méthodes comptables

Un certain nombre de nouvelles normes, modifications de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011 et n'ont pas été appliquées dans la préparation de nos états financiers au 31 mars 2011. Ces normes sont les suivantes :

IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

L'IASB a publié IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, qui exige de fournir des informations supplémentaires concernant le transfert d'actifs financiers, particulièrement lorsqu'un nombre disproportionné de transferts est enregistré à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les modifications à IFRS 7 entrent en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers*, qui constitue la première étape du projet en trois étapes de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle s'applique aux actifs financiers et exige le classement et l'évaluation soit dans la catégorie du coût amorti, soit dans celle de la juste valeur. IFRS 9 entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} avril 2013.

IAS 12, Impôts sur le résultat

L'IASB a publié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui établit la présomption du recouvrement de certains actifs et est considérée pertinente dans les cas où différentes conséquences fiscales peuvent survenir selon la manière dont les valeurs comptables sont recouvrées. Les modifications à IAS 12 entrent en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012.

Nous évaluons actuellement l'incidence, le cas échéant, que ces nouvelles normes auront sur nos résultats financiers.

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en vertu de la *Loi sur les télécommunications*, de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur la radiocommunication* influent sur nos activités.

Pour une analyse des instances réglementaires en cours en 2011 qui touchent, ou pourraient toucher, nos activités de façon importante, se reporter à la rubrique « Modifications réglementaires » de notre rapport de gestion annuel 2010 daté du 9 mars 2011. Les paragraphes qui suivent présentent une mise à jour de certaines instances décrites dans ce document afin de tenir compte des modifications qui ont eu lieu depuis cette date.

- *Examen de la facturation à l'utilisation*

Le 17 mars 2011, le CRTC a élargi la portée de son instance d'examen afin d'y inclure une consultation en ligne, un processus de dépôt de demandes de renseignements et une audience publique en juillet 2011. Le 28 mars 2011, Bell Canada et Bell Aliant, s.e.c. ont déposé leur mémoire initial dans le cadre de cette instance, dans lequel nous proposons un nouveau modèle de tarification en fonction du volume total pour nos services d'accès par passerelle résidentiels de gros.

- *Processus de transfert de clients*

Le 18 mars 2011, le CRTC a publié la Politique réglementaire de radiodiffusion et de télécom 2011-191, qui simplifie le processus à suivre lorsque des clients souhaitent changer de fournisseur de services de télécommunications ou de radiodiffusion. Le processus de transfert de clients existant pour les services locaux, interurbains et sans fil sera étendu aux services Internet et de télévision, de sorte que le nouveau fournisseur de services du client pourra annuler les services du fournisseur courant au nom du client si ce dernier lui en donne l'autorisation.

- *Examen des régimes d'interconnexion des services locaux, sans fil et interurbains*

Le 23 mars 2011, le CRTC a amorcé une instance en vue d'examiner les régimes de réglementation relatifs à l'interconnexion des réseaux interurbains, sans fil et locaux. Cette instance consistera en un examen complet des politiques concernant les questions liées à l'interconnexion des réseaux et visera à déterminer dans quelle mesure les régimes d'interconnexion existants peuvent être simplifiés et regroupés. Le CRTC évaluera également si des changements s'avèrent nécessaires pour accroître la concurrence, procurer un avantage aux consommateurs et assurer la neutralité technologique. Cette instance comprendra une audience publique qui débutera le 24 octobre 2011. L'incidence qu'aura sur nous l'examen n'est pas encore connue.

- *Radiodiffusion canadienne dans les nouveaux médias*

Le 24 mars 2011, la Cour suprême du Canada a accordé l'autorisation d'en appeler de la décision de la Cour d'appel fédérale, qui avait conclu que les fournisseurs de services Internet (FSI) n'exploitent pas, en tout ou en partie, des entreprises de radiodiffusion lorsqu'ils permettent, à titre de FSI, l'accès à la radiodiffusion par Internet, sur demande des utilisateurs finaux.

- *Pétition à l'égard du mécanisme de compte de report du CRTC*

Tel qu'il en a été question dans notre rapport de gestion annuel daté du 7 mars 2011, Rogers Communications Partnership Inc. (Rogers) a déposé une pétition devant le gouverneur en conseil concernant la décision de télécom 2010-805, *Bell Canada - Demandes de révision et de modification de certaines conclusions tirées dans la décision de télécom 2010-637 concernant l'utilisation de la technologie sans fil d'accès haute vitesse par paquets et le solde du compte de report*. Jusqu'au 29 octobre 2011, le gouverneur en conseil pourrait choisir de modifier ou

d'annuler la décision ou de la renvoyer au CRTC pour réexamen. Le 28 mars 2011, Bell Canada a contesté la légalité de la pétition de Rogers et a demandé une ordonnance de la Cour fédérale en vue d'interdire au Cabinet d'examiner la pétition, en faisant valoir qu'elle traite de questions qui ne faisaient pas partie de la décision initiale que Rogers conteste. Nous ne prévoyons pas que l'issue de la décision du CRTC ou de la pétition de Rogers aura une incidence importante sur nos résultats financiers en raison de notre entente avec Bell Canada, qui est décrite à la note 22 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

- *Tarifs liés aux structures de soutènement*

Tel qu'il en a été question dans notre rapport de gestion annuel daté du 7 mars 2011, le 2 décembre 2010, le CRTC a approuvé les nouveaux tarifs liés aux structures de soutènement, rétroactivement au 21 juillet 2009, ce qui s'est traduit par une augmentation de nos produits nets. Le 30 mars 2011, un consortium d'entreprises de câblodistribution a déposé une demande de révision et de modification visant à réduire les tarifs établis dans la décision de décembre.

- *Tarifs d'interconnexion de l'interurbain de Télébec*

Le 14 février 2011, MTS Allstream Inc. (MTS Allstream) a déposé une demande auprès du CRTC en vue de faire réduire les tarifs d'interconnexion de l'interurbain facturés par Télébec et la Société TELUS Communications dans la province de Québec. Télébec a déposé sa réponse le 16 mars 2011 et les parties attendent la décision du CRTC. L'issue de cette instance n'est pas connue à l'heure actuelle.

- *Examen de la tarification pour les lignes locales dégroupées*

Tel qu'il en a été question dans notre rapport de gestion annuel daté du 7 mars 2011, dans la décision de télécom 2011-24, le CRTC a approuvé les tarifs récurrents mensuels révisés pour certaines lignes dégroupées et les taux des frais de service révisés pour les autres lignes locales dégroupées. Ces tarifs s'appliquent rétroactivement à la date de l'approbation provisoire précédente du CRTC, soit le 14 décembre 2009. Le 7 mars 2011, MTS Allstream a déposé une demande de révision et de modification liée à la décision de télécom 2011-24, faisant valoir que les tarifs devraient être encore plus bas qu'avant la date de l'approbation provisoire de décembre 2009. Le 26 avril 2011, Bell Canada et Bell Aliant, s.e.c. ont également déposé une demande de révision et de modification en vue d'obtenir une approbation définitive de la tarification de Bell Canada et de Bell Aliant, s.e.c. qui reflète certains ajustements expliqués dans la demande, avec prise d'effet à la date de l'approbation provisoire de la tarification pour les lignes locales dégroupées. Le 4 mai 2011, Télécommunications Primus Canada inc. a déposé une autre demande visant la révision, la modification et le sursis par le CRTC de ses conclusions relatives à l'application rétroactive des tarifs établies dans la décision 2011-24. En raison du faible volume d'abonnés à ce service pour Bell Aliant, l'incidence que pourrait avoir sur nous cette demande ne devrait pas être importante.

- *Obligation de servir*

Le 3 mai 2011, le CRTC a publié la politique réglementaire de télécom 2011-291, intitulée Obligation de servir et autres questions. Dans cette instance, le CRTC a examiné le régime de contribution actuel et a évalué s'il devrait être modifié ou élargi afin d'inclure le service à large bande, et il a étudié à qui et pour quel services l'obligation de servir devrait s'appliquer. Le CRTC a également évalué si la concurrence devrait être permise dans les territoires des petites entreprises de services locaux titulaires (les petites ESLT) et, le cas échéant, selon quelles conditions. Dans la politique, le CRTC a choisi de maintenir l'obligation de service de base pour les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) dans les circonscriptions réglementées, sous réserves de modifications mineures afin de réduire les exigences de distribution des annuaires papier. Dans les zones de desserte à coût élevé réglementées, le CRTC a déterminé que seules les ESLT devraient recevoir des subventions, car elles sont les

seules entreprises à avoir l'obligation de servir. Dans les circonscriptions non réglementées, le CRTC a éliminé, de façon générale, l'obligation de servir des ESLT, mais a maintenu leur obligation de fournir le service local de base autonome (qui comprend les appels locaux illimités à un taux mensuel fixe et le choix d'un fournisseur de services interurbains), lequel peut être fourni par l'intermédiaire des services téléphoniques mobiles sans fil. Dans les zones de desserte à coût élevé non réglementées, le régime de subvention a été éliminé, sauf dans le cas des petites ESLT, et aucune subvention ne pourra être accordée à compter du 1^{er} juin 2011. Le CRTC a maintenu le régime de subvention actuel et a invité les ESLT à mettre à jour l'information sur leur méthode d'établissement des coûts. Il a également établi qu'il n'y a plus lieu d'imposer une augmentation permanente de l'efficacité aux ESLT dans le calcul de la composante de coûts de la subvention. Par conséquent, le CRTC a éliminé le facteur de compensation de la productivité du calcul de la subvention des ESLT, à compter du 1^{er} juin 2011. Les tarifs dans les zones de desserte à coût élevé réglementées peuvent augmenter, sur une période de trois ans, pour atteindre 30 \$ ou le montant nécessaire à l'élimination de la subvention, selon le moins élevé des deux montants; dans les zones non réglementées, le seuil de tarif a été assoupli pour permettre une augmentation des tarifs à 30 \$, sur une période de trois ans, et selon le taux d'inflation annuel par la suite. Le CRTC a refusé d'étendre la portée de l'obligation de servir aux services Internet à large bande, indiquant que l'expansion de ces services a été réussie grâce à une combinaison du libre jeu du marché, d'un financement gouvernemental ciblé et de partenariats public-privé. Toutefois, le CRTC établit des vitesses cibles universelles de 5 mégabits par seconde pour le téléchargement en aval et de 1 mégabit par seconde pour le téléchargement en amont, auxquelles tous les clients canadiens des services Internet devraient avoir accès d'ici la fin de 2015, que ce soit par la technologie sur fil, la technologie sans fil ou la technologie par satellite. Le CRTC surveillera les progrès réalisés vers l'atteinte de ces cibles et pourrait réévaluer la question avec le temps. Finalement, en ce qui a trait au cadre réglementaire des petites ESLT, le CRTC a choisi de permettre à la concurrence locale de poursuivre leur entrée sur le marché, sous réserve du maintien du régime de subvention et d'une mesure de recouvrement des coûts pour les petites ESLT qui comptent un maximum de 3 000 SAR. Nous en sommes toujours à analyser l'incidence de cette politique complexe.

HYPOTHÈSES FORMULÉES LORS DE LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS PROSPECTIVES ET RISQUES POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS ET NOS RÉSULTATS

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les déclarations prospectives effectuées dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2010 ainsi que dans le présent rapport de gestion s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables au moment où nous avons fait ces déclarations prospectives. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, nous avons décrit les principales hypothèses que nous avons formulées aux fins de la préparation des déclarations prospectives à l'égard de notre rendement financier et opérationnel prévu pour 2011. Ces hypothèses portent notamment sur l'économie, les marchés, les résultats opérationnels et financiers et les opérations, et elles n'ont pas changé de façon importante jusqu'au 5 mai 2011.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale pour la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'organisation doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos actionnaires. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou nos résultats opérationnels. Se reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 et à

notre notice annuelle 2010 pour la liste des risques importants auxquels, à notre avis, nous sommes exposés. La liste des risques mentionnés ci-dessous n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui, selon nous, n'ont actuellement pas d'incidence importante sur nos activités consolidées, mais pourraient en avoir.

Au cours du premier trimestre de 2011, nous n'avons pas repéré de changement important dans la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités courantes, tel qu'il est décrit dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 et dans notre notice annuelle 2010. Nous avons fourni des mises à jour à l'égard de notre cadre réglementaire et de notre contexte concurrentiel aux rubriques intitulées « Modifications réglementaires » et « État de la concurrence ».

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

En plus de présenter nos résultats conformément aux IFRS, nous utilisons certaines mesures financières non définies par les IFRS comme indicateurs supplémentaires de notre performance opérationnelle et de notre situation financière à des fins de planification interne. Ces mesures non définies par les IFRS incluent :

- le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements);
- la marge du BAIIA;
- les flux de trésorerie disponibles;
- le résultat par action (RPA) ajusté de Bell Aliant Inc.

Les termes ci-dessus n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis. Le BAIIA, la marge du BAIIA, les flux de trésorerie disponibles et le RPA ajusté de Bell Aliant Inc. sont présentés sur la même base d'une période à l'autre.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits opérationnels moins les charges opérationnelles; par conséquent, ce terme désigne le résultat opérationnel avant la dotation aux amortissements et les frais liés aux indemnités de départ et autres frais. Le résultat opérationnel est calculé avant la déduction de la charge financière nette et de l'impôt.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net, du résultat opérationnel et du BAIIA sur une base consolidée.

<i>Pour les trimestres clos les 31 mars</i>		
<i>(en millions de dollars)</i>	2011	2010
Résultat net	85,4 \$	248,6 \$
Ajouter : Charge financière nette	42,2	46,8
Distributions aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	52,3
Profit à la réévaluation des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	(189,2)
Autres charges	0,1	2,6
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	39,9	(3,7)
Résultat net lié aux activités abandonnées	3,4	(0,6)
Résultat opérationnel	171,0 \$	156,8 \$
Ajouter : Amortissements	153,8	170,7
Indemnités de départ et autre frais	4,5	11,2
BAIIA	329,3 \$	338,7 \$

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement opérationnel de nos activités courantes avant l'incidence des intérêts, de l'impôt, de la dotation aux amortissements et des frais liés aux indemnités de départ et autres frais. Nous excluons la dotation aux amortissements étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société ainsi que de facteurs non opérationnels comme le coût historique des immobilisations. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre performance opérationnelle. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer les intérêts sur notre dette, de verser des dividendes aux actionnaires et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications. Le BAIIA ne doit pas être confondu avec le résultat net ou le résultat opérationnel, qui sont les mesures définies par les IFRS les plus comparables.

La marge du BAIIA est définie comme le BAIIA en pourcentage de nos produits opérationnels.

Flux de trésorerie disponibles

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les dépenses d'investissement. Étant donné que nos activités soutiennent ultimement le versement des dividendes aux actionnaires de Bell Aliant Inc., les flux de trésorerie disponibles combinent notre rendement au chapitre des liquidités et celui de Bell Aliant Inc. Nous présentons les flux de trésorerie disponibles compte tenu et compte non tenu de la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite effectuée au premier trimestre de 2011, car la cotisation était exceptionnelle et financée par le produit d'une émission d'actions privilégiées par une filiale, et non par les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer notre capacité à verser des dividendes aux actionnaires, à payer les intérêts sur notre dette et à respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans notre secteur.

Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être confondus avec les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, qui sont la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et des flux de trésorerie disponibles.

<i>Pour les trimestres clos les 31 mars</i>		
<i>(en millions de dollars)</i>	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	7,6 \$	151,0 \$
Dépenses d'investissement	(119,5)	(94,3)
Flux de trésorerie disponibles	(111,9) \$	56,7 \$
Cotisation forfaitaire aux régimes de retraite	200,0	-
Flux de trésorerie disponibles avant la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite	88,1 \$	56,7 \$

RPA ajusté de Bell Aliant Inc.

Nous définissons le RPA ajusté de Bell Aliant Inc. comme le RPA dilué de Bell Aliant Inc., ajusté pour tenir compte de l'incidence par action après impôt de l'amortissement des montants liés à la répartition du prix d'achat, lesquels représentent les ajustements au coût historique des immobilisations corporelles et incorporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le tableau suivant présente un rapprochement du RPA dilué et du RPA ajusté de Bell Aliant Inc.

<i>Pour le trimestre clos le 31 mars 2011</i>		
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	Montant	Montant par action
Résultat dilué par action de Bell Aliant Inc.		0,37 \$
Amortissement de la répartition du prix d'achat, déduction faite de l'impôt sur le résultat	16,6 \$	0,07
Résultat ajusté par action de Bell Aliant Inc.		0,44 \$

Nous utilisons le RPA ajusté de Bell Aliant Inc., entre autres mesures, pour évaluer la tranche du résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de Bell Aliant Inc. qui provient de notre performance opérationnelle, compte non tenu de l'incidence après impôt de l'amortissement de la répartition du prix d'achat. Nous excluons cet élément, car l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée liées à des relations clients acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises antérieurs se rapporte à des actifs qui ne seront pas, pour la plupart, remplacés au moyen de dépenses d'investissement futures. Les coûts futurs engagés relativement à l'acquisition de nouveaux abonnés ou à la fidélisation des abonnés existants sont pris en compte dans les charges opérationnelles courantes. Nous excluons cet élément parce qu'il a une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et de ceux de Bell Aliant Inc. et peut éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. L'exclusion de cet élément ne signifie pas qu'il est non récurrent.

À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la capacité de Bell Aliant Inc. de verser des dividendes, lesquels dépendent entièrement de nos propres dividendes, et comme outil d'évaluation commun dans notre secteur.

Le RPA ajusté de Bell Aliant Inc. ne doit pas être confondu avec le RPA dilué, qui est la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

C'est à la direction qu'incombe la responsabilité d'élaborer et de maintenir un système de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière, au sens où l'entend le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Notre cadre de contrôle interne est fondé sur des critères publiés dans le rapport intitulé Internal Control-Integrated Framework du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué la conception de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 mars 2011 de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les IFRS.

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 31 mars 2011 qui aurait eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre système de contrôle interne à l'égard de l'information financière.